

RASED de la circonscription de Fréjus/Saint-Raphaël

Le RASED intervenant sur les écoles maternelles et

primaires : Hippolyte Fabre, les Moussaillons,

le Petit Défends, la Lauve,

est composé :

d'une psychologue : **Mme PARRET Aurélie**

et d'une enseignante chargée des aides à dominante
pédagogique : **Mme RUGGIERO Myriam**



**Pour contacter la psychologue, vous pouvez
téléphoner ou envoyer un mail à :**

Psychologuescolaire@hotmail.fr ou 04 94 83 49 48 (bureau Fréjus) et
04 94 83 49 48 (bureau Ste-Maxime)



Connaissez-vous-le...

Réseau

d'Aides

Spécialisées aux

Elèves en

Difficulté de votre secteur?



Qu'est-ce que le RASED ?

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est un dispositif de l'Education Nationale composé d'un psychologue scolaire et d'enseignant(s) spécialisé(s). C'est un service public gratuit qui peut être sollicité par les enseignants, les parents ou les enfants. Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire. Il travaille dans un esprit pluridisciplinaire et bienveillant à l'égard de tous, enfants, familles et enseignants. Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs.

L'aide du RASED peut être sollicitée afin de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes. Toute demande fera l'objet d'une discussion avec l'enseignant de la classe et d'une demande écrite puis, suite à la synthèse du RASED, les enseignants et les familles seront informés de l'aide envisagée. Toute demande fera l'objet d'une discussion avec l'enseignant de la classe et d'une demande écrite puis, suite à la synthèse du RASED, les enseignants et les familles seront informés de l'aide envisagée.

Rôles et missions des personnels RASED

La psychologue scolaire

La psychologue aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation en lien avec la famille et les enseignants.

Pour cela elle rencontre l'enseignant, l'enfant et ses parents afin de mieux comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages, et rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives.

Elle réalise si nécessaire des observations, des bilans et des suivis psychologiques. Elle contribue à favoriser chez l'enfant l'émergence et la réalisation du désir d'apprendre et de réussir.

La psychologue peut conseiller à la famille, lorsque cela est souhaitable, la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école.

L'enseignante spécialisée chargée des aides à dominante pédagogique

Appelée aussi « Maîtresse E », elle apporte une aide pédagogique aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre. Cette aide peut prendre place en classe ou en dehors de la classe, généralement en petit groupe, dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée. Elle s'inscrit dans les objectifs et les horaires de l'école primaire. Il s'agit d'amener l'élève à :

- La maîtrise des attitudes et des techniques de travail.
- La stabilisation des acquis et leur appropriation.
- La prise de conscience de ce qui conduit à la réussite.

L'intervention de la maîtresse E peut s'inscrire dans le Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) de l'élève, mis en place par l'enseignant de la classe.